



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans l'après-midi du samedi 14 janvier 2017 un incendie s'est déclenché sur l'immeuble « SETON » sis à l'Etoile Rouge, et abritant plusieurs structures privées et étatiques dont l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC). Il est à déplorer une perte en vie humaine notamment l'Assistant financier de l'ANLC, le nommé Pascal K. SOHOUNDE. Cet incendie dont la cause demeure inconnue a été maîtrisé grâce à l'intervention rapide et diligente des Sapeurs pompiers et des équipes de renfort de la capitainerie du Port de Cotonou. Des premiers constats faits sur place, il ressort que deux bureaux de l'ANLC, l'un situé au troisième étage et l'autre au deuxième étage de l'immeuble ont été totalement calcinés avec leur parc informatique et tous les documents qu'ils contenaient. Le circuit électrique de l'immeuble est totalement hors d'usage.

Une enquête judiciaire a été ouverte pour connaître les causes de l'incendie en vue des mesures conséquentes à prendre et pour situer l'opinion publique.

L'ANLC remercie le Ministre de l'Intérieur, le Préfet du Département du Littoral, le Directeur Général de la Police Nationale, les sapeurs pompiers et les Forces de l'Ordre, le Commissaire Central de Cotonou, le Maire de la Ville de Cotonou, pour la diligence dont ils ont fait preuve en se portant sur les lieux de l'incendie et pour les décisions qu'ils ont prises dans le cadre de la gestion adéquate de la situation. L'ANLC espère que l'enquête diligentée pour la circonstance aboutira le plus tôt possible et permettra de découvrir les causes de cet incendie.

Elle renouvelle ses sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt et les assure de sa compassion et de tout son soutien.

Fait à Cotonou, le 20 janvier 2017